

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n° 2022/03/15-09-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 15 mars 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'éducation,  
**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,  
**Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 03 février 2022,  
**Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 03 mars 2022,

### DECIDE :

#### OBJET : Modification de l'offre de formation pour 2022/2023

Le Conseil d'administration approuve les modifications de l'offre de formation pour l'année universitaire 2022/2023, telles qu'annexées à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36  
Quorum : 18  
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille le 15 mars 2022,

**Eric BERTON,**  
Président d'Aix-Marseille Université



Handwritten text at the top right of the page, possibly a date or reference number.

Handwritten text in the upper middle section of the page.

Handwritten text centered below the first section.

Handwritten text spanning across the middle of the page.

Handwritten text in the middle right section.

Handwritten text in the middle left section.

Handwritten text in the middle right section.

Handwritten text centered in the lower middle section.

Handwritten text in the lower middle section.

Handwritten text in the lower middle section.

Handwritten text in the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten text spanning across the lower middle section.

Handwritten signature or initials at the bottom left of the page.

Modification de l'offre de formation pour 2022/2023

Avis favorables de la CFVU du 3 février 2022 et de la CFVU du 3 mars 2022

Composante	Diplôme	Mention	Parcours	Variations HETD	Argumentation	Modification intitulé, création, suppression de parcours	Modification intitulé UE et/ou ECUE	Modification crédits et/ou recomposition UE	Suppression/ Création UE	Modification volume horaire UE	Date de la CFVU
EJCAM	Master	Information, communication	Recherche, études et conseil en information communication et médias (RECICoM)	+ 375,0	Modification du parcours RECICoM en vue de l'ouverture à l'alternance. Création d'une maquette de M1 et de M2 dédiée exclusivement aux alternants, en contrat de professionnalisation à la rentrée 2022 puis en contrat d'apprentissage à partir de la rentrée 2023. Pour 2022/2023, modélisation du M1 uniquement, seule année ouverte à la candidature	X	X	X	X	X	3 mars 2022
POLYTECH	Diplôme d'ingénieur	Systèmes numériques	Systèmes numériques	+ 932,0	Ouverture en formation initiale sous statut d'apprenti de cette nouvelle spécialité d'ingénieur Ouverture échelonnée des trois années de ce cycle d'ingénieur à partir de 2022-2023 Formation accréditée par la Commission des Titres d'Ingénieur	X			X		3 février 2022
SMPM	Diplôme	Cadre de santé		+ 559,4	Dans le cadre de l'expérimentation dans les formations de santé, mise en œuvre du projet d'universitarisation des formations de spécialités infirmières et de cadres de santé offrant une double diplomation avec le master mention "Santé" (projet validé par la DGESIP et la DGOS - Arrêté du 9 septembre 2021 publié au Journal Officiel du 17 septembre 2021). Les formations concernées par cette expérimentation sont les suivantes :	X			X		3 mars 2022
SMPM	Diplôme d'Etat	Infirmier anesthésiste		+ 1 461,3		X			X		3 mars 2022

SMPM	Diplôme d'Etat	Infirmier de bloc opératoire		+ 985,9				X			X				3 mars 2022
SMPM	Diplôme d'Etat	Puéricultrice		+ 948,3				X			X				3 mars 2022

DEVE - Pôle Formation et Pédagogie

1 / 1